

SAINT-AULAYE (DORDOGNE) – DEVIATION DE LA RD5

CERTIFICAT DE CAPACITÉ

Je soussigné, M. *MORSAUX*, de la Société *ACOUPLUS*, certifie que :

ACOUPLUS,
18, rue de MORTILLET,
38000 GRENOBLE

a effectué, une étude acoustique dans le cadre du projet de contournement de la Route Départementale à Saint Aulaye dans le département de la Dordogne, sur les années 2012 - 2013, pour un montant de 5 445,00 €.H.T.

L'objet de l'étude était la caractérisation de l'état acoustique initial, la détermination de l'impact acoustique de la future voie sur les bâtiments sensibles riverains du projet, une proposition de protections en vue de réduire les nuisances en se conformant à la réglementation en vigueur.

Appréciation du donneur d'ordre sur la mission du prestataire :

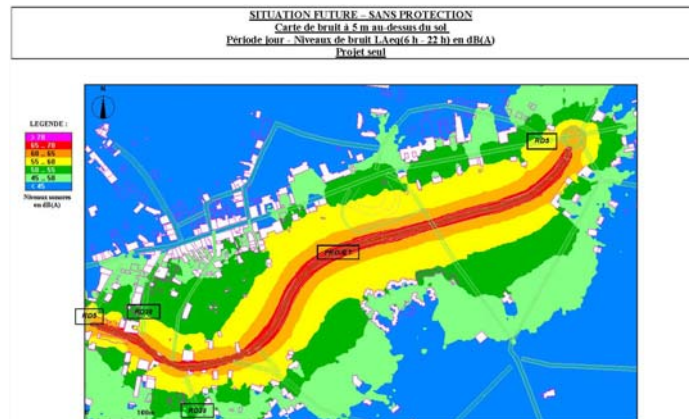
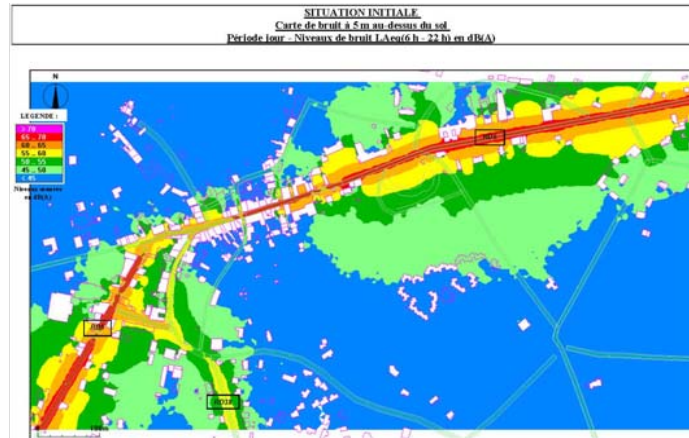
Mission effectuée conformément au cahier des charges et dans les délais impartis

Le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à *Bordeaux*
le *21/01/2012*

Signature et cachet
Qualité du signataire

[Signature]
[Cachet]



2012 - 2013

Etude acoustique dans le cadre du projet de contournement de la Route Départementale 5 à Saint Aulaye dans le département de la Dordogne.

- diagnostic de l'état initial (mesures et simulations)
- détermination des objectifs réglementaires
- modélisation de l'impact acoustique de la RD5
- proposition de protections

ORLEANS (LOIRET) – AMENAGEMENT DU QUAI DU ROI



CERTIFICAT DE CAPACITE

Nom et adresse du Maître d'œuvre :
Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire
 Espace Saint Marc
 5 Place du 6 Juin 1944
 BP 95801
 45058 ORLEANS Cedex 1

Atteste que les travaux décrits ci-après ont été réalisés par l'entreprise :
ACOPLUS
 18 Rue Mortillet
 38000 GRENOBLE

Montant total des Travaux : **4 480,00 € HT**

Nature des travaux effectivement réalisés par l'entreprise :
Etude acoustique dans le cadre d'une étude d'impact

Lieu du chantier :
Quai du Roi
 Commune d'Orléans

Période d'exécution des travaux :
Année 2011

Observations particulières :
 Les travaux ont été exécutés suivant les règles de l'art et leur règlement n'appelle aucune observation particulière.

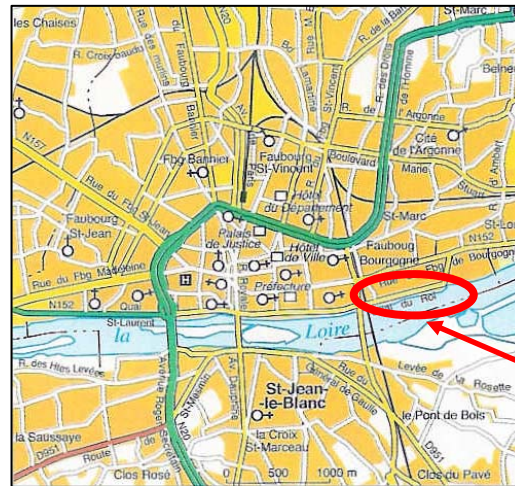
La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Orléans, le **15 DEC. 2011**

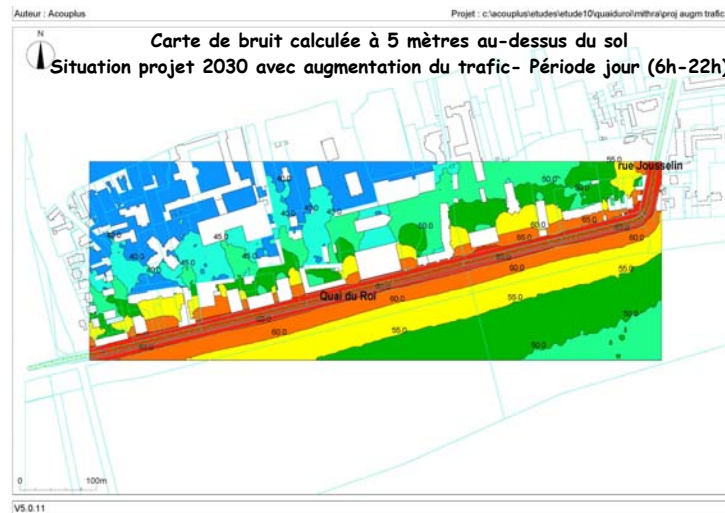
Pour le Président et Par déléation,
 Le Directeur Général Adjoint



Philippe DUBUY



**Zone
d'étude**

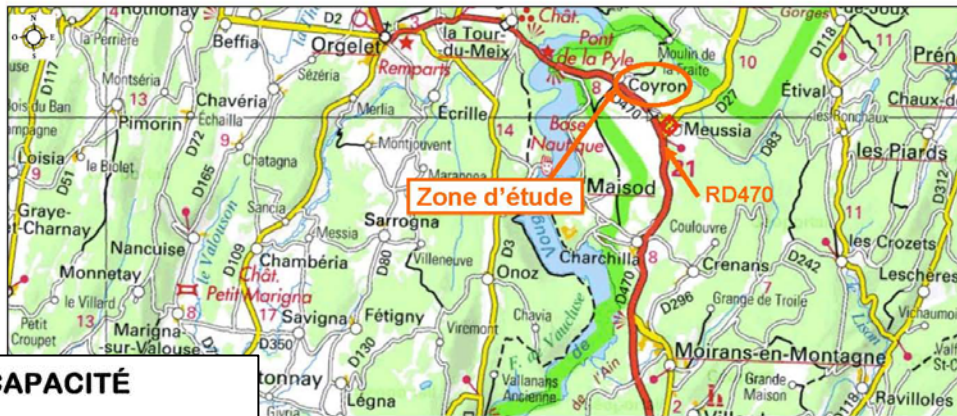


2011

Etude acoustique dans le cadre de l'étude d'impact relative à l'aménagement du Quai du Roi à Orléans (réduction de la chaussée, places, places de stationnement, créations d'arrêts bus, aire de jeux)

- caractérisation de l'état initial (mesures et simulations)
- détermination de l'impact acoustique du quai réaménagé sur les bâtiments riverains du projet

COYRON (JURA) – RD 470



CERTIFICAT DE CAPACITÉ

Je soussigné, M. Boy *Nichel*, du Conseil Général du Jura, certifie que :

**ACOPLUS,
18, rue de MORTILLET,
38000 GRENOBLE**

a effectué, une étude acoustique sur le bâti riverain de la RD470 actuelle sur la commune de Coyron (39), sur l'année 2011 pour un montant de 3 955,00 € H.T.

Cette mission consistait à caractériser l'état acoustique initial après mise en œuvre d'un nouvel enrobé (par une campagne de mesures) et à réaliser une étude de protections (par simulation informatique).

Observations éventuelles :

Le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à *S^t Claude*,
le *28.11.11*

Signature
Qualité du signataire

le Chef du CTR

D. Boy



2011

Etude acoustique du bâti riverain de la RD470 actuelle sur la commune de Coyron (39), suite à la mise en œuvre d'un nouvel enrobé.

- caractérisation de l'environnement sonore actuel après mise en œuvre du nouvel enrobé (mesures de bruit)